

# Dossier de presse



L'essentiel & plus encore



## Conférence de presse de rentrée MSA Alpes du Nord

Lundi 14 octobre 2019 • 17h30 • Chambéry (73)



# Sommaire

<b>Elections MSA 2020.....</b>	<b>4</b>
Un contexte qui donne un rôle central à la MSA.....	4
Focus sur les actions de la MSA en matière de prévention du suicide .....	5
Le rôle des délégués MSA.....	7
Les modalités du vote.....	7
Une campagne de communication au cœur des territoires sur la thématique du relais.....	8
Les temps forts en Alpes du Nord .....	10
<b>La MSA engagées aux côtés des agriculteurs .....</b>	<b>11</b>
Focus sur les dispositifs MSA suite aux intempéries été 2019 .....	11
Accompagnement des éleveurs face à la prédation du loup .....	13
<b>Le Groupe MSA accroît sa légitimité sur les territoires .....</b>	<b>16</b>
Le développement de services de proximité pour simplifier les démarches administratives .....	16
La revitalisation des territoires ruraux par une offre de qualité en matière d'accès aux soins et de développement de services .....	17
Le soutien au développement d'activités et de services pour favoriser la vie sociale locale....	17
<b>La MSA Alpes du Nord en chiffres clés .....</b>	<b>18</b>

# Elections MSA 2020

**En janvier 2020, plus de 2,5 millions de personnes, ressortissantes du régime agricole – salariés de l'agriculture, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités – sont appelées à voter pour élire plus de 15 000 délégués. Les délégués, essentiels à la gestion du régime, connaissent le milieu agricole local ce qui leur permet de contribuer à l'amélioration des services proposés. Répartis en 3 collèges électoraux afin de représenter toutes les composantes et la diversité du monde agricole, ils sont le premier échelon de la gouvernance démocratique de la MSA basée sur le principe « un homme : une voix ». Ce modèle offre la possibilité aux adhérents de participer à la gestion de leur protection sociale, dans le respect des valeurs de la MSA : solidarité, responsabilité, démocratie.**

Ces élections interviennent alors que le monde agricole subit une situation complexe liée à la diminution du nombre d'agriculteurs en France, aux difficultés croissantes des petites exploitations, à la multiplication des normes, à la difficulté d'imposer un prix « juste » aux productions. Par ailleurs, les agriculteurs ont essuyé cet été une crise climatique d'une rare ampleur qui a frappé le pays, provoquant des dégâts colossaux sur les récoltes et sur l'outil de travail des agriculteurs.

Les situations humaines délicates que la MSA est amenée à accompagner témoignent de son rôle essentiel d'amortisseur social des crises agricoles et de celui d'acteur de proximité, notamment au travers de l'engagement quotidien de ses élus de terrain.

C'est d'autant plus nécessaire au vu du nombre inquiétant de suicides en agriculture. En 2015, 605 décès par suicide ont été identifiés.

Par ailleurs, des revendications sociales sont nées l'hiver dernier sur les ronds-points de nos campagnes pour exprimer un sentiment de déclassement et d'abandon relatif des pouvoirs publics.

Ainsi, à l'heure où la retraite, la ruralité, la dépendance et la place des services publics se trouvent au cœur des débats, une forte mobilisation du monde agricole pour le renouvellement de ces représentants confortera les positions de la MSA sur les réformes en cours auprès des pouvoirs publics pour contribuer à l'évolution d'une protection sociale conforme aux intérêts des adhérents et des populations rurales.

## • UN CONTEXTE QUI DONNE UN ROLE CENTRAL A LA MSA

Fondé il y a 70 ans, le modèle de protection sociale de la MSA entre en résonance avec ce contexte. En effet :

- il porte des solutions et une offre de services adaptées aux territoires qui répondent avec précision aux besoins exprimés par les populations rurales et agricoles ;
- il apporte par son réseau, sa proximité géographique et l'étendue de son guichet unique, des solutions pour le quotidien des populations vivant en milieu rural ;

- Enfin, il a une triple action sur ces territoires : recréer du lien social, être un opérateur de proximité, apporter une offre de services adaptée aux populations rurales.

Par ailleurs, la MSA, au-delà de sa mission de service public, en tant qu'employeur (16 000 salariés) joue un rôle essentiel dans la vitalité et le dynamisme des nombreuses villes de taille moyenne (entre 25 000 et 75 000 habitants), chefs-lieux des départements de France.

## • **FOCUS SUR LES ACTIONS DE LA MSA – AVEC L'APPUI DE SES PARTENAIRES – EN MATIERE DE PREVENTION DU SUICIDE**

Les adhérents agricoles font partie des populations à risque en matière de conduites suicidaires : souvent isolés, manquant de soutien social. Le monde agricole n'échappe pas aux effets de l'intensification et de la complexification du travail, ainsi que de la recherche croissante de la productivité. Ces changements majeurs peuvent être sources de contraintes importantes sur la vie professionnelle et sur la vie personnelle. Ils participent à l'émergence de six grandes catégories de facteurs générateurs de risques psycho sociaux :

- Les exigences excessives du travail,
- La charge émotionnelle liée au travail,
- L'autonomie (manque ou excès),
- La déficience des rapports sociaux,
- Les conflits de valeur,
- L'insécurité des emplois et carrières.

L'exposition répétée à plusieurs de ces facteurs peut aboutir au développement de troubles psychosociaux pouvant avoir des conséquences sur la santé. La manifestation extrême de ces troubles est la crise suicidaire pouvant conduire à la mort.

La MSA Alpes du Nord, consciente de ces risques majeurs, œuvre depuis 2006 à détecter la précarité et à apporter un soutien aux familles agricole en situation fragile.

Pour déceler le plus tôt possible les situations, il est nécessaire de s'appuyer sur des personnes relais dans les organisations professionnelles agricoles.

### **La démarche « Oser les mots » en Alpes du Nord :**

En Alpes du Nord, la cellule locale de prévention du suicide s'appelle « Oser les mots ». Cette démarche s'appuie sur des interlocuteurs de proximité qui entendent des mots et les maux.

La cellule est composée d'une équipe pluridisciplinaire : médecin du travail & service social MSA ainsi qu'une psychologue externe. Elle s'appuie sur les compétences transversales des services Santé Sécurité au travail et Action Sanitaire et Sociale. Des contacts ont également été noués avec les services médicaux d'urgence et les services de psychiatrie.

En 2018, un réseau de 15 psychologues de proximité a également été mis en place en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, pour la prise en charge de situation de crise. Ils peuvent se rendre à domicile si la situation le nécessite.

### *Les atouts de la démarche :*

- mise en place en interne d'un réseau d'alerte (dès qu'une alerte est faite de mettre fin à ses jours, ce n'est jamais banalisé) ;
- création d'un réseau d'alerte externe avec les organisations professionnelles agricoles
- pour le grand public, on s'appuie sur le n° national Agri'écoute ;
- un espace de parole pour les assistants sociaux, les médecins du travail et les partenaires qui ont à accompagner les personnes, 1 fois par mois, à la MSA.

Bien entendu, il y a une confidentialité absolue : tout est anonymisé.

Cette démarche permet de détecter une cinquantaine de situations de détresse chaque année : 20 font l'objet d'une orientation vers d'autres structures ou partenaires et 25 à 30 accompagnements sont mis en place par la MSA (service social, médecine du travail et psychologues de proximité). En 2018, il y en a eu 31.

### *Sensibilisation des acteurs impliqués :*

Tout ce travail est possible grâce à un réseau de « sentinelles » sur les territoires, en contact direct avec les agriculteurs : les services de la MSA, les élus MSA ainsi que les salariés et les élus des organismes professionnels agricoles.

Ces veilleurs ont été sensibilisés sous forme de journées de « formation », animées par un psychologue du Centre Bergeret et deux membres de la cellule « Oser les mots », en 2015, 2018 et 2019.

### *Objectifs :*

- Identifier et clarifier les représentations du suicide et des conduites suicidaires,
- Connaître le schéma de la crise suicidaire, savoir repérer les personnes en crise suicidaire, présenter et illustrer le questionnement qui peut être mis en place face à une personne en crise suicidaire (jeux de rôle),
- Présenter la démarche "Oser les mots" (prévention du suicide en MSA Alpes du Nord).

### *Contenu :*

- L'influence des valeurs, croyances et idées reçues,
- Le processus de la crise suicidaire, les signes d'alerte, le recueil d'information concernant la présence d'idées suicidaires,
- L'urgence suicidaire,
- Présentation de la cellule « Oser les mots ».

Six journées de formation des salariés et des élus d'organisations professionnelles agricoles ont actuellement lieu à Chambéry, Annecy et Grenoble, du 30 septembre au 17 octobre 2019.

## • LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS MSA

Élus tous les cinq ans, les délégués sont les premiers relais entre les adhérents et la MSA. Issus des trois composantes de la profession – exploitants, salariés et employeurs, actifs ou retraités – ils sont élus au niveau des cantons, ce qui leur permet de connaître au plus près les réalités du terrain. Ils connaissent leurs besoins et jouent un rôle de relais entre la population agricole et rurale et la MSA. Ils sont essentiels à la gestion du régime.

Les délégués jouent un rôle essentiel dans la bonne gestion du régime comme dans l'accompagnement des adhérents ou dans l'animation des territoires.

Ils contribuent à maintenir un régime de protection sociale adapté aux attentes et préoccupations du monde agricole.

Les délégués contribuent à des projets concrets adaptés aux besoins des territoires. Plus de 9 000 actions sont ainsi réalisées chaque année par les délégués MSA soit 350 000 heures de bénévolat chaque année. En Alpes du Nord, 280 actions ont été menées en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie, auprès de 6700 bénéficiaires.

## • LES MODALITÉS DU VOTE

### Les candidats :

Tout exploitant, salarié agricole, employeur de main-d'œuvre agricole, actif ou retraité, peut être candidat s'il est affilié à la MSA.

Les trois conditions à remplir :

- Être électeur dans le collège dans lequel il se présente,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Ne pas être frappé d'une condamnation figurant sur le bulletin n°2 du casier judiciaire au cours des cinq dernières années.

### Les électeurs :

Tous les adhérents à la MSA sont appelés à voter pour les élections des délégués. Les listes électorales définitives ont été publiées le 8 octobre 2019 par chaque MSA.

Le planning :

- Le vote aura lieu du 20 au 31 janvier 2020.
- Le dépouillement et l'annonce des résultats auront lieu le 6 février 2020.

### Le vote :

Il sera possible de voter sur une plateforme de vote en ligne sécurisée : <https://www.jevoteenligne.fr/msa2020/vote>

Le scrutin par voie postale sera également proposé.

Quelle que soit la modalité retenue par l'électeur, le vote est anonyme et secret.

## • **UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION AU CŒUR DES TERRITOIRES SUR LA THEMATIQUE DU RELAIS**

Les délégués sont les meilleurs relais entre les adhérents et la MSA. C'est ce que vise à montrer la campagne de mobilisation déployée jusqu'aux élections de janvier 2020, en montrant des exemples concrets de bénéficiaires que peuvent retirer les adhérents dans leur vie professionnelle ou personnelle. Le couple délégué/adhérent est donc au centre de la campagne, que ce soit via des portraits juxtaposés ou une représentation plus directe du concept de relais.

**Le site [www.electionsmsa2020.fr](http://www.electionsmsa2020.fr) est le point central de l'information sur les élections.**

Il sera rythmé aux différents temps de la campagne pour répondre aux interrogations et besoins de chaque public. Riche de contenus pédagogiques, on y trouve toutes les réponses sur les élections : à quoi sert le vote, pourquoi se présenter, comment devenir délégué, etc.

De nombreux témoignages de délégués y sont valorisés afin de montrer concrètement le sens de leur engagement et les actions qu'ils ont pu développer et d'inciter d'autres adhérents à se présenter.

Il est également possible d'y inscrire son adresse email pour recevoir un message de rappel à l'ouverture et à la fermeture du scrutin.

Un espace est dédié aux relais et partenaires, mettant à disposition tous les outils nécessaires pour faire écho à la campagne durant les mois à venir.

**Ce site web s'accompagne de communications sur les réseaux sociaux et d'un média multicanal :**

- Internet : publicités en ligne (habillage de pages, bannières...), achat de mots-clés sur Google, Facebook et LinkedIn et relais via des web influenceurs agricoles
- Presse agricole locale
- Télévision : spot dans le 19/20 de France 3 (4 semaines de janvier)
- Radios nationales et locales : 10 chroniques sur le rôle des élus

### **Les parcours-relais de la MSA**

Depuis le mois d'août, des événements et animations sont organisés par les MSA dans les territoires pour faire connaître les élections et mobiliser votants et partenaires en les invitant à se passer le relais.

En complément de ces parcours-relais, un challenge digital interrégional a été lancé le 18 septembre dernier sur le site [electionsmsa2020.fr](http://electionsmsa2020.fr). Ce défi 100 % en ligne propose aux internautes de tester leurs connaissances sur les élections MSA et le rôle du délégué. Il est accessible à l'adresse directe **[www.electionsmsa2020.fr/parcours-relais-digital](http://www.electionsmsa2020.fr/parcours-relais-digital)**.

Après avoir choisi la région qu'il veut soutenir, l'internaute répond à 5 questions (aléatoirement choisies parmi un stock de 10 questions). À chaque bonne réponse, l'internaute réalise un passage de relais, soit 1 point de plus pour la région. Celle qui

aura cumulé le plus grand nombre de passages de relais au 30 novembre 2019 remportera le challenge (et l'estime des autres régions !).

À chaque réponse, un gif s'affiche en révélant si le passage de témoin est réussi ou manqué.

Il s'accompagne de la réponse accompagnée de quelques explications. À la fin du quizz, après avoir répondu à 5 questions, le joueur découvre son score personnel. Le nombre de points, le score total de la région et celui des autres régions s'affichent en dessous.

Pour communiquer son résultat à ses collègues, famille, amis... et faire jouer autour de soi, il est proposé de partager son score sur les réseaux sociaux (boutons Facebook, Twitter et LinkedIn) : « J'ai réussi x passages de relais au parcours en ligne de la MSA ! À votre tour de jouer pour faire gagner votre région ! ».

Ce quiz permet, avec une tonalité légère et décalée mais précise, de délivrer les messages importants sur la MSA, les élections, le rôle du délégué... C'est un levier de pédagogie et de preuve sur l'utilité des élections et des délégués.



**“Grâce à Cindy”**

Je me suis inscrite aux ateliers vitalité...  
Ça m'a aidé à prendre soin de moi,  
à être bien dans ma tête  
et à mieux vivre ma retraite. ”

**Mon délégué, c'est mon meilleur relais**

**ÉLECTIONS MSA**  
du 30 au 31 janvier 2020  
**VOTER. C'est utile !**  
sur internet ou par courrier

[electionsmsa2020.fr](https://electionsmsa2020.fr)



## • LES TEMPS FORTS EN ALPES DU NORD

En Alpes du Nord, la MSA a fait le choix de privilégier les rencontres sur les territoires. Après une présence marquée lors des foires agricoles cet été, d'autres temps forts sont en cours ou à venir :

### 31 réunions d'information en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie

Initiées le 23 septembre, ces réunions se poursuivront jusqu'au 13 novembre 2019. Ces rencontres pour tout savoir sur les élections MSA 2020 et, par définition, parler de protection sociale agricole, sont ouvertes à tous les adhérents de la MSA. Le régime agricole de protection sociale a la chance de reposer sur un système de démocratie sociale ; un adhérent = un vote pour un représentant délégué. Il permet aussi à chaque adhérent d'apporter sa pierre à l'édifice. Il appartient à chaque adhérent de saisir cette opportunité qui lui est offerte pour faire de ces mots une réalité.

La liste complète des réunions est disponible sur le site internet [alpesdunord.msa.fr](http://alpesdunord.msa.fr)

### 2 jeux de piste « l'épidémie des sans-voix »

En partenariat avec le Salon du Goût savoyard, à St-Pierre d'Albigny et avec la Foire de St-Gervais, à St-Gervais-les-Bains, la MSA Alpes du Nord invite les familles à un jeu de piste, créé spécialement pour les élections MSA 2020. Jeu gratuit ouvert à tous et sans inscription.

Muni d'un livret d'enquête, chacun sera invité à se mettre dans la peau d'un détective pour tenter de découvrir le remède qui permettra aux délégués MSA de retrouver leur voix. Un défi à relever à partir de 10h le 19/10 à St-Pierre-d'Albigny (73) et le 20/10 à St-Gervais-les-Bains (74). Au programme : découverte, convivialité et cadeau ! Une façon originale d'en savoir plus sur la MSA, sur les élections MSA 2020 et bien sûr, de sensibiliser à l'importance du vote en janvier prochain.

L'intrigue qui les attend :



*« Une maladie se propage à une vitesse inquiétante sur les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère. Pour des raisons inexplicables, les délégués de la Mutualité Sociale agricole (organisme de protection sociale du monde agricole) sont tour à tour atteints d'une extinction de voix qui les empêche de s'exprimer. Votre mission, si vous l'acceptez, est de retrouver le remède qui leur rendra la parole. Faites vite, après le 31 janvier 2020, il sera trop tard ! »*

# La MSA engagées aux côtés des agriculteurs

**Que ce soit lors de crise agricole ou au quotidien, la MSA se mobilise aux côtés de ses adhérents pour des mesures d'accompagnement et, bien sûr, une présence sur le terrain auprès des personnes en difficulté.**

## • FOCUS SUR LES DISPOSITIFS MSA SUITE AUX INTEMPERIES ETE 2019

La MSA Alpes du Nord a affirmé sa volonté d'être aux côtés de ses adhérents dans le cadre d'un dispositif spécifique lié aux intempéries de cet été 2019 :

- Une prise de contact et une réponse personnalisée pour être au plus proche des besoins des victimes et proposer des solutions autour de la protection sociale MSA ;
- Un soutien réalisé auprès des exploitants et leurs salariés victimes des intempéries ;
- Un lien et un travail en transversal avec nos partenaires.

Un emailing a été envoyé à tous les exploitants situés sur les communes impactées par les intempéries pour les informer de la création d'une adresse dédiée pour solliciter la MSA suite aux intempéries (1273 courriers envoyés).

Tous les exploitants qui se sont manifestés ont été rappelés individuellement par les équipes de la MSA pour les écouter, les orienter selon la situation et leur proposer un accompagnement adapté.

L'offre de services de la MSA s'inscrit dans une logique de « guichet unique », une des spécificités de la MSA.

### **Des dispositifs relatifs au paiement des cotisations**

*Report de la date limite de paiement du 2<sup>ème</sup> appel provisionnel 2019*

La date limite de paiement initialement prévue le 13 août 2019 a pu faire exceptionnellement l'objet d'un report jusqu'à l'émission annuelle.

*Modulation des appels*

Les exploitants, qui ont estimé que leurs revenus professionnels allaient subir une variation à la baisse, ont pu demander la modulation des appels fractionnés ou de leurs prélèvements mensuels.

*Demande d'option N-1*

Les exploitants qui le souhaitent ont pu opter pour le calcul de leurs cotisations et de leurs contributions sociales sur les revenus professionnels de l'année N-1. Cette option vaut pour 5 années civiles. Dans le cadre des intempéries, une demande d'application exceptionnelle de cette option pour une année a été formulée auprès de la Caisse centrale de MSA.

## **Des dispositifs relatifs au recouvrement des cotisations**

### *Echéancier de paiement*

Pour faire face aux difficultés de trésorerie, la première urgence est d'apporter aux agriculteurs des solutions rapides pour leur permettre de répondre à leurs obligations en matière de versement de cotisations. L'une des premières mesures qui peut être demandée à la MSA, à tout moment, est la mise en place d'un échéancier de paiement.

Dans le cadre des intempéries de cet été 2019, d'autres mesures ont également été mises en place par la MSA :

- Prise en charge partielle de cotisations ;
- Remise de majorations de retard après examen favorable de la commission.

## **Plénitude des droits en matière de prestations**

Parallèlement à ces aides relatives aux cotisations, la MSA propose des mesures d'accompagnement au quotidien à ses adhérents en situation fragile :

### *Les Rendez-vous Prestations*

Pour faire le point sur la situation globale au regard des prestations légales et extra légales de base et complémentaire en santé, famille et retraite.

### *Un accompagnement personnalisé*

Par un assistant social ou un médecin du travail selon la nature des difficultés rencontrées.

Leurs missions :

- Ecouter,
- Comprendre les besoins en soutien humain des victimes,
- Construire des réponses adaptées (groupes d'échanges, aide au répit),
- Travailler en coordination avec le Sillon Dauphinois et Regain des Savoie,
- Orienter vers un conseil santé : médecin du travail.

### *Un travail spécifique avec le Conseil départemental de l'Isère*

L'Isère ayant été l'un des départements le plus touché par l'orage de grêle du 15 juin, un travail spécifique a été fait avec le Conseil départemental afin de prendre en compte la perte de revenus brutale subie pour étudier le droit au rSa. Ce travail partenarial est réalisé avec la Chambre d'Agriculture.

## **Chiffres clés intempéries 2019**

- Plus de 200 sollicitations via l'adresse mail dédiée ;
- 174 demandes de prise en charge de cotisations ;
- 17 orientations vers le service Recouvrement pour échelonnement des paiements des cotisations ;
- 25 demandes de report de la date limite de paiement du 2<sup>ème</sup> appel provisionnel 2019 ;
- 125 exploitants auxquels les coordonnées du service action sanitaire et sociale ont été transmises ;
- 25 propositions de rappel en septembre pour le rSa.

## • ACCOMPAGNEMENT DES ELEVEURS - PREDATION DU LOUP

En tant qu'organisme de protection sociale du monde agricole, la MSA est notamment en charge de la santé de ses adhérents. Les attaques de loup impactent la santé des éleveurs et des bergers. C'est pourquoi la MSA s'engage à leurs côtés pour les aider à surmonter leurs difficultés face aux prédateurs de loup, que ce soit en tentant de prévenir le risque ou après une attaque. Pour cela, nos médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels et assistants sociaux sont mobilisés sur le terrain pour soutenir le monde de l'élevage sur un plan individuel et collectif, en s'adaptant à la spécificité de chaque situation.

### **Agir sur la prévention pour limiter le risque**

L'équipe des conseillers en prévention de la MSA Alpes du Nord est à l'écoute des éleveurs dans une approche collective de la prévention des risques professionnels.

#### *Réfléchir une démarche globale de prévention*

La thématique de la prédation du loup est abordée comme un risque professionnel inhérent à l'activité du berger. Il s'agit d'accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de mesures de protection et d'identifier les difficultés liées aux transformations du travail qui en découlent.

Un premier travail a été initié avec les Fédérations des Alpagnes et l'association des bergers, par des rencontres successives de différents acteurs qui travaillent sur les alpages des Alpes du Nord et qui sont donc exposés à la présence du loup.

Une des premières souffrances identifiées est la difficulté d'organiser son travail sans connaître les attentes et objectifs des mesures de protection à mettre en place. Une meilleure connaissance par les bergers du « plan loup » et des mesures de prévention prescrites est donc une première étape à la construction d'une démarche de prévention visant l'amélioration des conditions de travail des éleveurs et la préservation de l'activité pastorale.

La mise en œuvre de ces mesures de protection contre le loup transforme le travail et impacte l'activité de travail des éleveurs, la qualité du travail à réaliser et leurs conditions de travail.

#### *Prendre en compte toutes les dimensions du travail*

La MSA Alpes du Nord accompagne les éleveurs et les bergers dans la ré-évaluation des risques lors de ces transformations du travail, en prenant en compte toutes les dimensions du travail :

- la dimension physique notamment par la charge de travail (mise en place et déplacement des protections, introduction d'un chien de protection, etc.),
- la dimension cognitive par une meilleure connaissance du comportement du loup afin d'ajuster les équipements de protection,
- la dimension sociale par la mise en dialogue d'une multiplicité d'acteurs (berger, employeur, DDT, DRAAF, groupement pastoral, centre de formation, etc.) pour soutenir le travail des éleveurs,
- la dimension psychique par l'animation de groupes de discussion entre pairs qui permettent de reprendre confiance collectivement et retrouver des possibilités d'action.

### *Etudier d'autres pistes*

D'autres pistes de travail sont également à l'étude, notamment une réflexion sur la formation initiale et continue des bergers et la formation des groupements pastoraux.

Ces démarches collectives permettent de mettre en place une prévention des risques liés à la présence du loup, le plus en amont possible, en identifiant des marges de manœuvre et des stratégies individuelles et/ou collectives pour que les éleveurs, éleveuses, bergers, bergères puissent travailler dans de meilleures conditions.

### **Etre aux côtés des éleveurs victimes d'une attaque de loup**

Dans le constat des éleveurs, le loup étant un animal protégé par la réglementation européenne, les mesures de protection mises en place s'avère au fil du temps inefficaces. Le loup contourne les moyens de protection et les attaques augmentent. Les éleveurs se sentent impuissants, vivent ces attaques comme un véritable traumatisme psychologique : ils sont victimes.

Pour les accompagner, le service social de la MSA a travaillé en étroite collaboration avec un groupe d'éleveurs de Maurienne volontaires, à la fois pour leur permettre de s'exprimer librement et pour mieux comprendre leurs besoins.

Les travaux ont abouti à deux actions concrètes menées au printemps 2018 :

- La formation à l'écoute de 5 éleveurs pour que, d'une part, ils sachent comment aider leurs pairs grâce à une écoute active et, d'autre part, relayer les situations au service social de la MSA en cas de besoin ;
- L'élaboration d'un guide destiné à conseiller les victimes d'une attaque de loup sur les actions à entreprendre pour mieux s'y préparer et savoir se préserver si cela arrive.

Ce guide a été envoyé en 2018 à 1 588 éleveurs de Savoie par la MSA, ainsi que par la Direction Départementale des Territoires de Savoie.

Au quotidien, nos médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels et assistants sociaux sont mobilisés sur le terrain pour soutenir le monde de l'élevage sur un plan individuel et collectif, en s'adaptant à la spécificité de chaque situation.

### **Un film pour donner l'alerte**

Dans la continuité de l'action globale d'accompagnement de la MSA auprès des éleveurs qui subissent les attaques de loups, un film intitulé « la montagne en sursis » a été réalisé en partenariat avec le Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie.

Au-delà des témoignages poignants, notamment des éleveurs de la Maurienne, c'est un appel à l'échange qui est porté par ce film.

La question du loup met les éleveurs et les bergers dans des situations parfois très difficiles. Les impacts des prédateurs ne sont pas seulement de nature économique. Les conséquences sur les conditions de travail, la vie familiale et la santé (stress, troubles dépressifs...) sont bien réelles.

Le constat est que le sujet est sensible. Si les éleveurs expriment leur révolte ou leur colère, ils sont aussi souvent isolés et désespérés face à cela.

A travers ce film, la MSA souhaite donner la parole aux éleveurs tout en prenant de la hauteur en essayant de présenter l'ensemble des aspects liés à la présence du loup

(économie, tourisme, attractivité, sécurité). Ceci, en apportant le témoignage d'autres personnes, parties prenantes de la vie locale.

L'enjeu est de donner l'alerte pour permettre à la population de prendre conscience de la réalité du monde de l'élevage.

Ce film a fait l'objet de nombreuses projections débats, dont notamment : le 26 octobre 2018 à Val Cenis (73), le 27 novembre 2018 à la session Montagne des jeunes agriculteurs, le 27 février 2019 lors du Salon de l'agriculture, le 14 mai 2019 dans les locaux de l'Assemblée nationale, le 18 septembre 2019 devant des étudiants de l'université de Grenoble et, dernièrement, lors du festival « Pastoralisme et Grands espaces », organisé par la Fédération des Alpagnes de l'Isère à Grenoble du 11 au 13 octobre 2019.



**« La montagne en sursis » - disponible sur [msatv.fr](http://msatv.fr)**

# Le Groupe MSA accroît sa légitimité sur les territoires

**Le Groupe MSA participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social. Ce sont 50 000 salariés et élus bénévoles de la MSA qui conjuguent leurs expertises et talents, sur tout le territoire, pour protéger les intérêts de la population agricole et rurale.**

Cet engagement du Groupe MSA au service des territoires et populations agricoles et rurales avec ses partenaires emprunte trois grands axes :

- **LE DEVELOPPEMENT DE SERVICES DE PROXIMITE POUR SIMPLIFIER LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES**

**Le nombre total de points d'accueil MSA a plus que doublé entre 2015 et 2018.**

La politique de proximité étant au cœur de son engagement, la MSA dispose d'une implantation territoriale très dense et dont la répartition est non seulement de nature à répondre aux besoins des populations, mais également de pallier le manque de services publics sur des territoires qui en sont parfois dépourvus.

Les adhérents du régime agricole peuvent accéder aux services du guichet unique auprès des 1 475 points d'accueil sur le territoire.

→ En Alpes du Nord, 5 agences sont ouvertes 5 jours sur 7 : Chambéry, Annecy, Grenoble, Vienne et St-Marcellin.

**La MSA développe 50 projets de MSAP by MSA proposés à la labellisation Maisons France Services sur la période 2020-2021**

La MSA s'inscrit pleinement dans la démarche France Services annoncée par le Président de la République. Elle poursuit son engagement auprès des 796 Maisons de Services Au Public actuelles et des futures Maisons France Services dont elle est partenaire. Au-delà, une nouveauté : afin de faciliter l'accès aux services publics et aux droits sociaux sur les territoires ruraux et / ou fragiles, la MSA s'implique en qualité d'opérateur, en co-construction avec les collectivités locales et l'éco-système local. La MSA prépare ainsi la labellisation France Services de nouvelles maisons de services au public qui auront la particularité d'offrir un service renforcé sur la protection sociale à l'ensemble des populations (et pas seulement pour les ressortissants agricoles). Dans le cadre d'un partenariat avec le Régime Général (CAF, CPAM, CARSAT), elle proposera par exemple un RDV des droits 360°, pour détecter les droits potentiels en santé, prestations familiales ou prestations vieillesse.

→ En Alpes du Nord, un projet de Maison de Service au Public (dans une perspective de Maison France Service) est en cours de construction avec les partenaires locaux à St-Marcellin (38)

- **LA REVITALISATION DES TERRITOIRES RURAUX PAR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE D'ACCES AUX SOINS ET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES**

- La MSA accompagne le déploiement de **communautés professionnelles territoriales de santé** (CPTS) qui facilitent la coordination de l'ensemble des acteurs de santé (professionnels de santé libéraux, établissements de santé et médico-sociaux). Elle accompagne sur l'ensemble du territoire la constitution de 33 maisons de santé pluridisciplinaires, de 10 équipes de soins primaires et de 19 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- La MSA expérimentera, à partir de 2020, le développement d'un **projet de portail santé/social** qui poursuit l'ambition d'offrir une prestation gratuite et personnalisée de mise en relation des assurés avec les offreurs de soins et acteurs sociaux et médicosociaux afin d'améliorer leurs parcours de prise en charge.
- Le développement de solutions d'habitat inclusif adapté aux besoins des territoires telles que les **Maisons d'accueil résidence pour l'autonomie** (MARPA). Ces résidences non médicalisées favorisent le lien social, l'autonomie, et sont accessibles financièrement au plus grand nombre. Ce sont des logements d'usage privatif inscrit dans un lieu de vie collectif.
- **Présence Verte**, outil de téléassistance, propose des solutions pour assurer l'autonomie et la sécurité de personnes âgées, travailleurs isolés notamment, avec des interlocuteurs présents sur le terrain, à proximité et disponibilité des clients.
- Laser emploi est un réseau qui fédère des structures s'investissant en matière de reprise d'activité et d'accompagnement socio-professionnel de publics éloignés de l'emploi, de service à la personne y compris en milieu rural isolé, d'aide au répit à domicile par un service labellisé « **Bulle d'air** ». Ce service d'aide aux aidants, né en Savoie en 2011, s'essaime dans toute la France.

- **LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ET DE SERVICES POUR FAVORISER LA VIE SOCIALE LOCALE**

- Les appels à projet permettent de soutenir les initiatives locales. Ainsi, « **l'appel à projets Jeunes** », premier dispositif à concrétiser la politique de l'Institution à l'égard de la jeunesse, contribue à favoriser l'autonomie des jeunes et récompense des groupes de jeunes, acteurs de leur vie et de leur territoire, en les aidant à réaliser des projets qui améliorent leur qualité de vie et celle des habitants des territoires ruraux. Par ailleurs la MSA initie des actions permettant d'associer les jeunes à des dynamiques de promotion d'action de prévention santé (Trophées Prévention Jeunes) ou de sensibilisation à des thèmes d'actualité, de société (Le Pré Vert).
- La MSA encourage les dynamiques partenariales locales qui s'inscrivent sur des territoires ruraux et isolés au travers de chartes territoriales qui permettent de déployer des actions en faveur des personnes âgées, des familles ou des personnes en situation de handicap. La **1<sup>ère</sup> charte territoriale avec les familles** a été signée le 4 septembre 2019 en Cœur de Savoie.

- LA MSA ALPES DU NORD EN CHIFFRES CLES (2018)

**340**

employés MSA répartis  
en Isère, Savoie et  
Haute-Savoie

**154 800** adhérents

**96 400**

retraités

**8 000**

familles allocataires et

**619**

délégués cantonaux et  
12 comités locaux de  
territoires

**4 000**

employeurs

**9 900**

enfants à charge

**34 150**

salariés agricoles

**12 200**

exploitants agricoles

**77 400**

assurés maladie





# Contact presse

Samlane Vongprasith  
*Responsable Communication MSA Alpes du Nord*  
04 79 62 87 06 • 07 61 81 04 41  
[communication@alpesdunord.msa.fr](mailto:communication@alpesdunord.msa.fr)

Site internet : [alpesdunord.msa.fr](http://alpesdunord.msa.fr)  
Twitter : @msa\_adn